

Mise en ligne : 13 juin 2019.  
Dernière modification : 24 mars 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## OMNIUM DE TRANSPORTS AU MAROC transports fluviaux sur le Sebou Création de l'[Omnium d'entreprises](#)

CONSTITUTION  
Omnium de transports au Maroc  
(*Le Droit*, 21 juin 1917)

Premiers administrateurs

M. Louis BAUER, 99, boulevard Pereire, Paris :  
M. Léon CHAGNAUD, 18, rue de l'Arcade, Paris :  
M. Auguste GALTIER <sup>1</sup>, 13, rue Caumartin, Paris :  
M. René GROSDIDIER, Commercy (Meuse)  
M. Victor BRUEDER, 115, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

---

CONSTITUTION  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 29 juin 1917)

Omnium de transports au Maroc. Cap. 1 million en 2.000 act. de 500 fr. dont 1.890 d'apport à MM. Henry et Louis Bauer, Brueder, Chagnaud, Gérard, Galtier, Grange, Thomine, Targan et Société Omnium d'Entreprises. Siège à Paris, 59, r. de Provence. Conseil : MM. Bauer, Chagnaud, Galtier, Grosdidier, Brueder. Statuts chez M<sup>e</sup> Panhard (Paris). Extrait dans *Gazette des Tribunaux*, 22 juin 1917.

---

---

<sup>1</sup> Auguste Galtier (1860-1943) : ingénieur civil, il avait décroché en 1899 l'adjudication des travaux du port de Bône en association avec Louis Jammy. Voir [encadré](#).